

CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 29 JUIN 2011

Délibération numéro 11-03-12

Dossier n°3 : Définition des opérations à lancer en 2011 dans le cadre du nouveau programme immobilier.

Le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 10 juin 2011, s'est réuni le mercredi 29 juin 2011 à partir de 10 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne sous la présidence de Monsieur Bernard PHILIBERT.

Le quorum de l'assemblée était atteint (14 membres présents et 2 pouvoirs donnés à 2 administrateurs sur un total de 22 administrateurs).

Étaient présents :

Madame Nadia SEMACHE.

Messieurs Jean-Claude BERTRAND – Georges BONNARD – Jean-Paul BURDIN (Vice président) – André CELLIER (Vice président) – Jean Yves CHARBONNIER – Dominique CROZET - Joseph FERRARA – Luc FRANCOIS – Alain GUILLEMANT - René LAPALLUS - Iwan MAYET – Bernard PHILIBERT (Président) – Raymond VACHER

Étaient excusés :

Madame Solange BERLIER.

Messieurs Bernard BONNE - Claude BOURDELLE – Jean-Claude CHARVIN – Paul DUCRUET (pouvoir donné à André CELLIER) - Joël EPINAT - Alain LAURENDON - Jean-Claude REYMOND (pouvoir donné à Bernard PHILIBERT)

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	la préfecture de la Loire
le	12/07/2011
Accusé réception le	12/07/2011
Numéro de l'acte	Délibération 11 - 03 - 12

Exposé du rapport effectué par le Président :

Le 3 février dernier, le conseil d'administration a voté un nouveau programme immobilier pluriannuel couvrant la période 2012 – 2016, pour un montant total de 14,420 M €.

Afin que les premières opérations puissent débuter en 2012, un crédit de paiement de 0,100 M € a été inscrit au BP 2011, destiné à financer les études préalables, et notamment les frais de maîtrise d'œuvre.

Il convient maintenant de déterminer qu'elles peuvent être les opérations à lancer, avec la perspective d'une planification équilibrée de la dépense sur la durée du programme (3 M € annuels environ, puisque la dépense prévisionnelle de 14,420 M € couvre la période 2012 – 2016)

Six opérations pourraient être proposées, concernant notamment des casernes inadaptées pour les personnels. Les travaux envisagés permettraient également de renforcer l'isolation des bâtiments, dans un souci de meilleure maîtrise des dépenses énergétiques.

⇒ Saint Etienne la Métare.

L'activité du centre d'incendie et de secours de Saint Etienne la Métare est une des plus importantes du département (5 000 interventions annuelles, avec un effectif d'environ 63 sapeurs-pompiers professionnels ainsi que des sapeurs-pompiers volontaires)

Les travaux de restructuration seraient de divers ordres : création de vestiaires, agrandissement de la remise, redistribution des locaux de vie et des chambres de service.

La dépense est estimée à 2,300 M € (y compris les 0,500 M € intégré à cet effet dans le programme immobilier 2006 – 2011)

⇒ Saint Cyr de Valorges.

Malgré une activité opérationnelle limitée, ce centre d'incendie et de secours ne dispose pas de locaux adaptés (absence de vestiaires, un seul sanitaire, une seule salle servant de local d'alerte, de foyer et de salle de réunion) Depuis le transfert de gestion au SDIS en 2001, aucune dépense n'a été engagée dans le bâtiment.

Les travaux – évalués à 0,250 M € - consisteraient notamment à créer un local d'alerte, des vestiaires, des sanitaires, un ou plusieurs bureaux et à isoler la remise.

⇒ Chazelle sur Lyon :

L'activité opérationnelle est plus importante (une moyenne de 430 interventions annuelles avec une trentaine de sapeurs-pompiers volontaires) Le centre d'incendie et de secours dispose de locaux plus récents, mais le garage reste inadapté pour le remisage de certains véhicules d'une hauteur supérieure à celle des portails.

Les travaux – évalués à 0,240 M € - consisteraient à supprimer la dalle haute de la remise, changer les portails et remplacer la toiture existante.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	la préfecture de la Loire
le	12/07/2011
Accusé réception le	12/07/2011
Numéro de l'acte	Délibération 11 - 03 - 12

Comme pour le dossier précédent, des travaux d'isolation, destinés à réduire les dépenses énergétiques, seraient envisagés.

⇒ Saint Héand :

La caserne actuelle est enclavée dans le centre bourg. Une extension n'est possible, et aucune création d'aires de manœuvre et de stationnement ne peut être envisagée. Les locaux sont également inadaptés, avec notamment une salle de formation sans éclairage naturel.

Pour ce projet, la construction d'une nouvelle caserne pourrait être envisagée et la commune dispose déjà d'un terrain qu'elle cèdera au SDIS. L'opération est évaluée à 0,890 M €

⇒ Le Berland – Roche la Molière :

Des travaux de restructuration ont été engagés lors du regroupement des centres de Saint Etienne le Berland et de Roche la Molière.

De nouveaux aménagements pourraient être envisagés dans ce centre qui accueille environ 15 sapeurs-pompiers professionnels et 50 sapeurs-pompiers volontaires, et qui réalise près de 1 200 interventions de secours annuelles.

La restructuration pourrait se traduire par une extension du bâtiment existant afin notamment d'aménager des locaux de vie et de transférer les bureaux administratifs installés actuellement dans une mezzanine de la remise. La dépense est estimée à 0,360 M €.

⇒ Sail sous Couzan :

La surface de la caserne est insuffisante car elle ne permet pas le remisage d'un poids lourd tel que prévu dans le SDACR (un garage est loué à cet effet)

L'agrandissement de la caserne représenterait une dépense de 0,160 M €.

Vu le rapport présenté par le Président, Le conseil d'administration prend la délibération suivante :

Article unique :

Le conseil d'administration décide de lancer dès 2011 les études pour les opérations suivantes votées dans le cadre du prochain programme immobilier :

☞ Restructuration de la caserne abritant le centre d'incendie et de secours de Saint Etienne la Métare,

☞ Restructuration de la caserne abritant le centre d'incendie et de secours de Saint Cyr de Valorges,

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	la préfecture de la Loire
le	12/07/2011
Accusé réception le	12/07/2011
Numéro de l'acte	Délibération 11 - 03 - 12

☞ Restructuration de la caserne abritant le centre d'incendie et de secours de Chazelles sur Lyon,


☞ Construction d'un nouveau bâtiment pour le centre d'incendie et de secours de Saint Héand,

☞ Restructuration de la caserne abritant le centre d'incendie et de secours de Le berland – Roche la Molière,

☞ Restructuration de la caserne abritant le centre d'incendie et de secours de Sail sous Couzan.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le Président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie
et de secours de la Loire



Bernard PHILIBERT

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	la préfecture de la Loire
le	12/07/2011
Accusé réception le	12/07/2011
Numéro de l'acte	Délibération 11 - 03 - 12